



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18122079

de

Tribunal de Commerce

25 JUL. 2018

DU BRASANT WALLON

N° d'entreprise : **0435 448 143**

Dénomination

(en entier) : **GINION WATERLOO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 54, 1410 Waterloo.**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire - Nominations - Procuration pour les formalités

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 juin 2018.

- Il est en outre procédé à la renomination du commissaire, Mazars Réviseurs d'Entreprises, représentée par Xavier Doyen, pour un mandat de trois ans se clôturant lors de l'assemblée générale relative aux comptes clôturés le 31/12/2020.

- Par ailleurs, l'Assemblée décide de nommer comme administrateur de la Société :

- A&S Sertang sprl, dont le siège social est établi Rue Cerisier d'Haine 50 à 1301 Wavre, avec comme représentant permanent, Monsieur Stéphane Sertang, domicilié à 1390 Grez-Doiceau, Fontaine Cabouche 13, à partir du 1^{er} juillet 2017 et ce, pour une période de six ans.

- VV Consulting sprl, dont le siège social est établi Avenue Winston Churchill 247 bte 14 à 1180 Bruxelles, avec comme représentant permanent, Monsieur Vincent Vandenbroeck, domicilié à 1180 Bruxelles, Av. Winston Churchill 247 bte 14, à partir du 1^{er} juillet 2017 et ce, pour une période de six ans.

- L'Assemblée décide également de nommer A&S Sertang sprl comme administrateur délégué de la société.

Enfin, l'Assemblée décide de donner, pour autant que de besoin, une procuration à Mr. Johan Lagae et/ou Mme Els Bruls, demeurant à 1200 Bruxelles, Neerveldstraat 101-103, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec le pouvoir de substitution, afin de remplir les formalités auprès du registre des personnes morales et de l'administration de la TVA, ainsi qu'au guichet d'entreprise afin d'assurer l'inscription ou la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises. Ils auront, entre autres, le pouvoir de rédiger, signer et déposer les formulaires de publication nécessaires.

Pour extrait conforme,

Johan Lagae
Avocat -Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2018 - Annexes du Moniteur belge